UN NOUVEAU REGARD POUR LE MERVELET

version mars 2025

Atelier participatif 1, 10 décembre 2024

ÉTUDES POUR L'AVANT-PROJET DU PLQ AVENUE DU BOUCHET - MERVELET

SYNTHÈSE DE LA 1RE PHASE DU PROCESSUS

REPUBLIQUE
ET CANTON
DE GENEVE

POST TENEBRAS LUX

INTRODUCTION

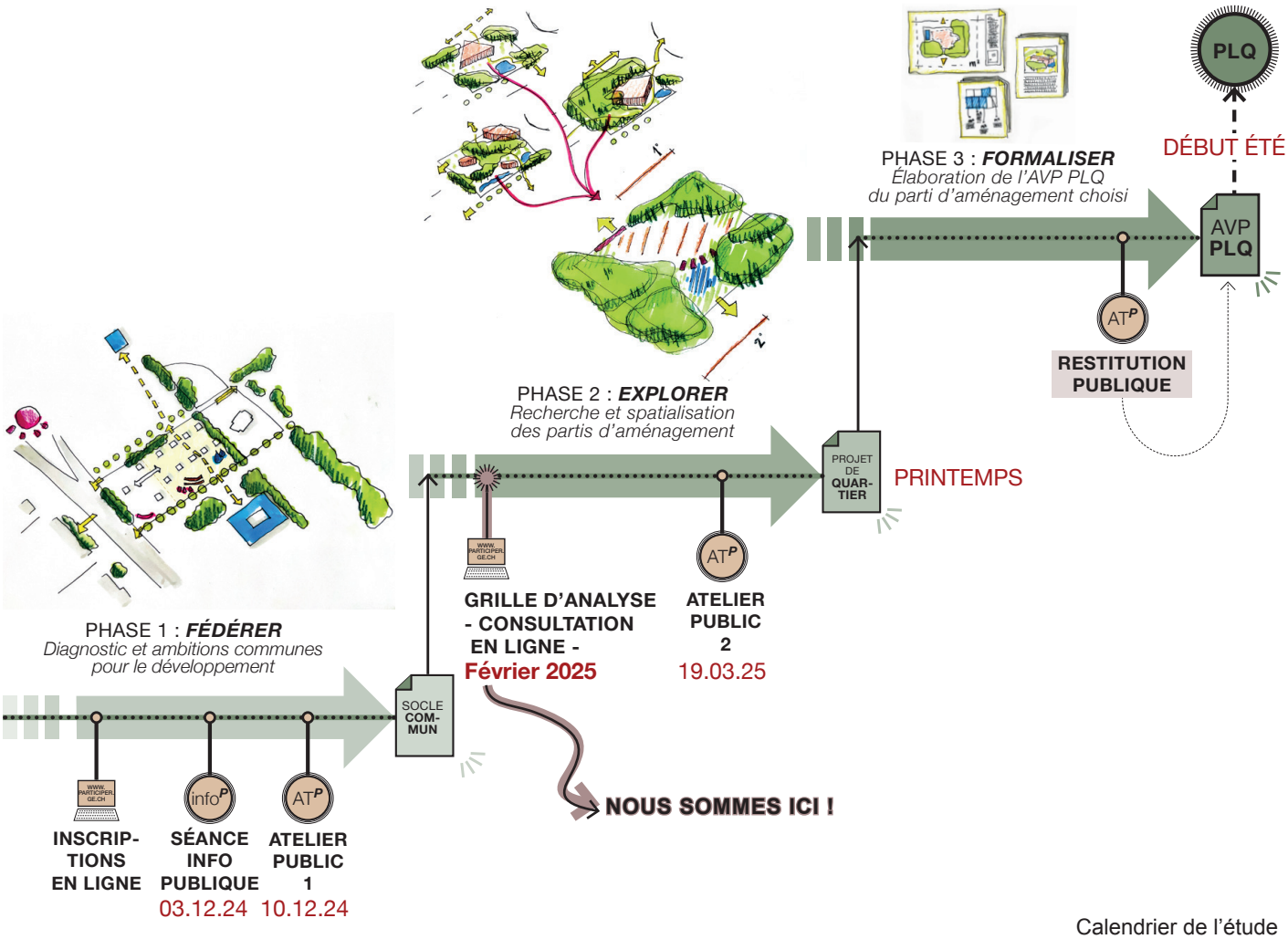

Calendrier de l'étude

Séance d'information publique, 3 décembre 2024

Atelier participatif 1, 10 décembre 2024

© Gaël Sletternaar

L'OPPORTUNITÉ DU MERVELET

Le quartier du Mervelet, reconnu pour sa végétation, bénéficie d'un excellent accès aux transports publics, ainsi que de nombreux services et commerces. Ce secteur représente une opportunité pour accueillir de nouveaux logements et enrichir l'offre en équipements, afin de garantir un cadre de vie idéal pour les habitants et habitantes actuels et futurs. La révision du Plan Localisé de Quartier (PLQ) N° 29773 permettra de repenser l'ensemble du quartier en termes d'usages, d'appropriation et d'identité. ***Il s'agit de développer un avant-projet de quartier mettant en valeur l'héritage patrimonial du site autant végétal que construit, et de tisser des liens avec les quartiers existants et les équipements publics à travers des parcours confortables, qualitatifs et diversifiés.***

UNE DÉMARCHE DE CO-CONSTRUCTION

Entre septembre 2024 et juin 2025, l'État entame une réflexion sur le périmètre du Mervelet à travers une étude associant des expertises techniques et d'usage. ***Une démarche participative alimente chaque étape du travail*** de l'équipe de projet afin d'intégrer dès la phase de diagnostic les ambitions et besoins de la population.

ACTIVATION DU RÉSEAU DU PÉRIMÈTRE

Dans un premier temps, l'équipe de travail est allée à la rencontre de différent-es référent-es du quartier afin d'écouter leurs besoins, les informer du processus et contribuer à diffuser les invitations. Ceci a permis d'avoir, dans cette première phase de l'étude, ***une participation très riche en nombre de personnes et en diversité de profils.***

LES RENCONTRES PASSÉES

La ***première phase de travail***, «FÉDÉRER» vient de s'achever (septembre 2024 - janvier 2025). Son objectif était la co-construction d'un diagnostic et d'ambitions communes pour poser les bases du développement du périmètre. Les rencontres avec la population ont été les suivantes:

- ***Information publique sur la démarche - 3 décembre 2024***. Environ 65 personnes sont venues s'informer, s'exprimer et poser des questions lors de cette soirée hivernale. Ceci nous a permis d'ajuster les activités et les thématiques traitées lors du premier atelier.
- ***Premier atelier public - ambitions communes - 10 décembre 2024.*** Environ 45 personnes (dont une dizaine d'enfants !) sont venues travailler avec nous pour établir un diagnostic du quartier et du périmètre d'étude sous l'angle de l'expertise d'usage. Les enseignements issus de cette rencontre sont synthétisés en pages 4 et 5 du présent document.

LES RENCONTRES PRÉVUES PAR LA SUITE

Nous entamons ensemble la ***deuxième phase de travail***, «EXPLORER». L'objectif est de tester les ***variantes de projet de quartier*** sur la base des ambitions et principes communs issus de la première phase.

Pour ce faire, nous vous proposons une grille de lecture (page 6) que servira à analyser de manière collective les ***variantes de projet de quartier*** proposées par l'équipe de mandataires lors du ***prochain l'atelier public (19 mars 2025)***. Les moments d'échange avec la population prévus pour cette phase sont :

- Participation en ligne - questionnaire sur la proposition de grille de lecture basée sur les ambitions communes (du 10 février au 10 mars 2025)
- Deuxième atelier public -explorations sur la base des ambitions communes - 13 mars 2025. Les inscriptions à cet atelier sont ouvertes et peuvent se faire en ligne sur le site participer.ge.ch

La ***troisième phase***, «FORMALISER», vise à l'élaboration d'un avant-projet de PLQ sur la base du parti d'aménagement co-construit. ***Une rencontre de restitution publique des résultats est prévue au début de l'été 2025.***

Atelier participatif 1, 10 décembre 2024

L'OBJECTIF DE CE DOCUMENT

Ce document est composé de ***3 chapitres***: une introduction pour donner le cadre du processus; ***une synthèse sommaire des enseignements*** issus de la première phase de travail (une restitution plus approfondie des résultats sera présentée lors de la prochaine rencontre publique du 19 mars); ***une première version de la grille d'analyse*** basée sur ces enseignements, pour que les personnes ayant participé (ou non!) à la première phase du processus puissent la compléter ou faire des suggestions à travers la plateforme participer.ge.ch. Cette grille sera donc améliorée sur la base des contributions en ligne, et servira pour évaluer les ***variantes de projet de quartier*** que l'équipe de mandataires présentera lors du prochain atelier public.

UNE RICHESSE D'APPORTS À DIFFÉRENTES ÉCHELLES

La première phase de la démarche a donné lieu à des échanges particulièrement enrichissants, tant par la profondeur des réflexions que par la variété des perspectives et des échelles d'observation. ***Nous pouvons organiser ces apports en deux groupes :***

- ***Enseignements sur le périmètre élargi***

Ces éléments dépassent l'échelle d'intervention de l'étude (périmètre défini par les 9 parcelles du PLQ existant) mais ils peuvent nourrir les réflexions sur le site et être intégrés aux différentes planifications en cours dans le quartier.

- ***Enseignements sur le périmètre d'action***

Ces éléments, synthétisés en page suivante en 4 principes, constituent la base des variantes de projet de quartier. Ils structurent les thématiques proposées par la grille d'analyse ainsi que les critères qui les composent.

LES ENSEIGNEMENTS SUR LE PÉRIMÈTRE ÉLARGI

LES COUPS DE CŒUR

- La (omni)présence de la nature dans le quartier : des parcours à travers un enchaînement de parcs et espaces ouverts verdoyants, des alignements d'arbres sur l'espace public, le charme des jardins privés qui animent les trottoirs et l'espace rue, une palette d'espèces végétales riche et différenciée, la présence constante de la petite faune (des oiseaux, des grenouilles, même un renard !) et de l'eau dans les jardins publics et privés.

- Les vues sur le grand paysage (depuis les points hauts des parcs et certains espaces ouverts, depuis les appartements du voisinage) et les dégagements permettant des perspectives lointaines. Se sentir en contact avec le grand paysage et avoir des belles échappées visuelles.

- Le calme régnant. Le caractère résidentiel du lieu, paisiblement animé par sa diversité intergénérationnelle, qui permet de se retrouver en ville mais à l'abri de son murmure incessant.

LES COUPS DURS

- La présence marquée de la voiture dans l'espace public. Un trafic de transit envahissant, générant embouteillages, pollution de l'air et nuisances sonores ainsi qu'une sensation d'insécurité. Certains jours, du stationnement anarchique qui altère la qualité des espaces partagés.

- L'inadéquation des nouveaux bâtiments avec le quartier. En règle générale, leur implantation ne respecte pas l'existant, créant des barrières visuelles et des écarts de hauteur trop marqués par rapport aux constructions avoisinantes. La plupart des nouvelles constructions peinent à s'intégrer à leur environnement : façades monotones (sans caractère ni valeur ajoutée) et aménagements extérieurs négligés, ne proposant pas d'espaces qualitatifs ou appropriables par le voisinage. Parfois même clôturés, ces lieux n'établissent aucun dialogue avec les espaces publics du quartier.

LES IDÉES POUR L'AVENIR

- Animation: intégrer des programmes et des activités à l'échelle du quartier - et en opposition à l'échelle Balexert - route de Meyrin -. Par exemple : épicerie, librairie, café, boulangerie, espaces de culture et mémoire des lieux.

- Lieux: intégrer des espaces ouverts et bâtis favorisant la rencontre entre voisin-es (places de jeux -grand manque!-, salles communes, Maison de Quartier, terrasses et espaces de détente -espace pouvant accueillir des événements type petit marché/fête des voisins), pratique de sports ou d'autres activités extérieures.

- Contrôle et amélioration de l'impact des voitures dans le quartier : ralentisseurs, radars vitesse et bruit, carsharing.

- Renforcement du caractère du quartier à travers l'intensification des usages (meilleure utilisation des parcs -EMS- et de la Villa Dutoit) et d'une diversité d'infrastructure (nouvelles écoles et crèches, agrémenter les parcours et les lieux avec des bancs, points d'eau, espaces de biodiversité et la plantation des espaces trop minéraux - par exemple la cour du collège A. Chavanne et l'avenue Louis-Casaï).

LES ATTENTES SUR LE PÉRIMÈTRE D'ACTION

A. CONNEXION ET INSERTION DANS SON CONTEXTE

Le périmètre d'étude est stratégiquement situé pour constituer un maillon (aujourd'hui manquant) dans la continuité du parcours entre les parcs et espaces verts du quartier.

- Rendre le site perméable aux piéton-nes (et autres mobilités douces), en proposant ***une traversée sécurisée et végétalisée.***
- Travailler l'aménagement des fronts sur rue du nouveau quartier en ***augmentant la valeur paysagère de l'espace public***.

B. LE MAINTIEN DE L'ESPRIT DE JARDIN DU SITE

- ***Maintenir la végétation existante*** au maximum possible.
- Proposer des ***espaces ouverts calmes et largement végétalisés***, afin de préserver la qualité paysagère et l'esprit de jardin du site.
- Retrouver de la ***place adaptée à la petite faune*** dans les nouveaux espaces proposés.
- Rendre visible l'***eau*** et proposer une présence qualitative de cette ressource dans les aménagements extérieurs.

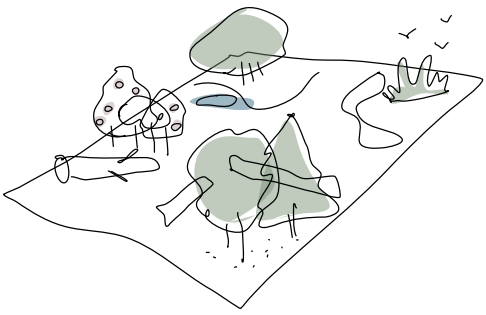

C. DU BÂTI INTÉGRÉ ET RESPECTUEUX DE L'EXISTANT

1. Proposer une distribution du bâti permettant ***des vues et des dégagements*** pour ses habitant-es et les voisin-es.
2. Implanter les ***nouveaux bâtiments en harmonie avec les constructions voisines et leurs espaces ouverts,*** proposant des distances et dégagements proportionnés et qualitatifs.
3. Organiser l'espace construit pour ***répondre qualitativement*** (et pas arbitrairement) ***au contexte***, de manière à établir un dialogue.

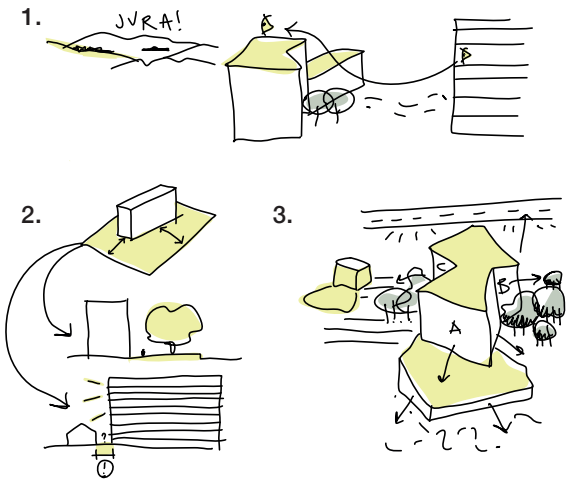

D. UN QUARTIER VIVANT ET PAISIBLE

1. Offrir au quartier ***des espaces vivants*** en lien avec les traversées et les parcours des piéton-nes.
2. Proposer des ***services et/ou des commerces à une échelle résidentielle*** adaptée et respectueuse du voisinage, afin de répondre à la faible offre actuelle du quartier.
3. Accompagner ces activités d'***espaces extérieurs appropriables et débordant sur l'espace rue.***
4. Explorer la possibilité de ***garder une partie du bâti existant*** pour des différents usages et appropriations alternatives.

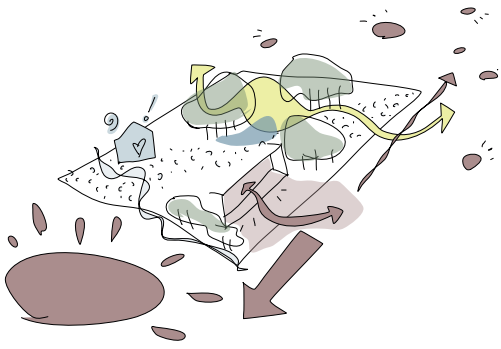

PROPOSITION DE GRILLE D'ANALYSE POUR LE PROCHAIN ATELIER

A partir des enseignements de la première phase de travail, nous vous proposons une ***grille de lecture des variantes de projet***, organisée en ***4 GRANDES THÉMATIQUES***, chacune accompagnée de ***plusieurs critères.***

En répondant au ***questionnaire*** disponible sur participer.ge.ch, vous pouvez nous aider à approfondir ou à enrichir ces thématiques. ***Votre contribution nous permettra d'affiner l'évaluation des variantes de projet qui seront présentées lors de notre prochaine rencontre.***

MERCI BEAUCOUP POUR VOTRE PARTICIPATION !

LA PLACE DE LA NATURE AU SEIN DE LA VARIANTE

- ***Préservation de la végétation existante.*** Combien d'arbres et d'arbustes pourront être conservés ?
- ***Surface en pleine terre.*** Quelle proportion des espaces extérieurs restera perméable et végétalisée ?
- ***Ensoleillement et ombrage des façades et des espaces ouverts***. À quelles périodes de l'année les appartements, cours, jardins et chemins du quartier bénéficieront-ils du soleil et de l'ombre ?
- ***Place de la biodiversité***. Quelle part des espaces extérieurs sera dédiée à la nature et à la petite faune, avec un entretien adapté et respectueux de leur développement? Comment la proposition favorise-t-elle la continuité végétale dans le quartier ?

L'ORGANISATION DES ESPACES LIBRES ET DES BÂTIMENTS

- Conservation/réaffectation d'une partie du bâti existant. Quelles maisons actuelles pourront être conservées et transformées pour accueillir des logements ou de nouveaux usages ?
- Qualité de la proposition bâtie (formes, dimensions,hauteurs et rapport entre volumes). Comment seront disposés les bâtiments dans le quartier ? Quelle sera leur taille, leur forme et leur relation les uns avec les autres (hauteur, distances, dimensions des volumes)?
- Parcours et espaces communs au sein du nouveau quartier. Comment pourra-t-on se promener à travers le quartier à pied ? Quels seront les espaces extérieurs accessibles aux habitant-es et voisin-es (taille, emplacement, degré d'intimité) ?
- Accès des véhicules et intégration du stationnement. Comment pourra-t-on entrer dans le quartier en voiture, moto ou vélo ? Où seront situés les parkings et quel sera leur impact sur les espaces extérieurs, les bâtiments et le quartier?

LA CONNEXION DU QUARTIER AVEC SES ALENTOURS

- Réponse à son contexte direct. Comment le nouveau quartier se reliera-t-il aux continuités végétales, rues, espaces et constructions voisines ? Quel sera son lien vers:
  - l'avenue du Bouchet ?
  - le chemin Charles-Georg ?
  - le Coin-de-Terre ?
  - la Mission du Qatar ?
- Ouvertures et perspectives visuelles. Depuis le quartier, quelles vues seront dégagées sur les alentours ? Et inversement, quelles perspectives et connexions visuelles seront créées vers l'intérieur et à travers le nouveau quartier ?

UN QUARTIER VIVANT

- ***Diversité, caractère et possibilités d'appropriation des espaces extérieurs***. Quelles ambiances et quelles activités seront possibles dans ces espaces extérieurs en fonction de leur emplacement, de leur taille et de leur relation avec les rez-de-chaussée des bâtiments ?
- ***Suggestion de programmes (activités, services, commerces, équipements) pour certaines surfaces en rez-de-chaussée.*** Comment pourrait-on utiliser ces espaces autrement que pour du logement ? Quels commerces, services, lieux associatifs ou équipements pour les habitant-es et voisin-es pourraient y être installés ?